

Compte rendu de la rencontre avec les habitants de l'allée de la Cour, de l'Av. de Saintonge (côté Pair), de l'impasse du Tilleul, de la rue du Claveau, de la rue des Meuniers, de la rue du Moulin, de la rue des Grands-champs et de l'Av. du Val de Charente (côté Impair) .

- le 27 octobre 2016 -

Les habitants qui ont répondu présents à cette rencontre font part de leur satisfaction quant au cadre de la commune.

Ils apprécient notamment la présence de différents chemins de randonnées qui traversent la commune.

Le tour de table permet d'aborder sereinement quelques questions diverses.

- Des aboiements répétitifs de chiens qui gênent les habitations situées dans le voisinage ; ce problème récurrent qui relève de la responsabilité des propriétaires de l'animal peut se régler en utilisant des colliers anti aboiements.
- L'entretien des massifs longeant la départementale 129 à la rentrée dans Chermignac demande à être revu.
- Le signalement des pierres situées le long de la rue du Val de Charente qui la nuit peuvent être mal perçues. Il est rappelé qu'elles servent à éviter le stationnement abusif et à protéger les piétons . Il va être étudié la possibilité d'y apposer des cataphotes.
- Rue du Moulin, le stationnement des véhicules demande de la rigueur de la part de chacun ; les places n'étant pas nombreuses.
- La circulation au centre bourg est aussi évoquée quant au manque de respect de la limitation de vitesse par certains conducteurs : un groupe de travail va se réunir pour envisager diverses propositions d'aménagement à soumettre au conseil départemental.

Des suggestions ont été faites aux représentants de la commune

- Etudier la possibilité de mettre en sens unique la rue des Claveau. Pour ce faire, les habitants concernés vont être interrogés ; si la grande majorité adhère à ce projet, il sera alors testé pour identifier les avantages et les inconvénients

à l'identique des précédentes, cette rencontre s'est achevée sur la présentation des projets communaux autour du verre de l'amitié.